



DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 20____ / 20____

Résidence dans la commune de Thoiry -> Départ vers une école extérieure

Commune d'accueil : _____

Enfant concerné :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / _____ AGE : _____ SEXE : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

SCOLARISATION

Etablissement fréquenté actuellement	École souhaitée (Nom + ville)

Renseignements concernant les responsables de l'enfant :

Père (ou tuteur)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Profession exercée : _____ ① professionnel : _____

Employeur (indiquer également l'adresse du lieu de travail) : _____

Horaires habituels de travail : _____

Mode de transport pour s'y rendre : _____

Mère (ou tuteur)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Profession exercée : _____ ① professionnel : _____

Employeur (indiquer également l'adresse du lieu de travail) : _____

Horaires habituels de travail : _____

Mode de transport pour s'y rendre : _____



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

Frères et sœurs :

Nom	Prénom	Né (e) le	École fréquentée	Classe fréquentée

Motif de la demande :

Si le motif de la dérogation est le mode de garde :

Nom de la personne : _____ Prénom : _____ Téléphone : ___/___/___/___/___

Adresse : _____

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL	AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE
Le Maire de	Madame le Maire de Thoiry
<input type="checkbox"/> FAVORABLE À accorder la dérogation demandée sans demande de participation financière de la commune de résidence	<input type="checkbox"/> FAVORABLE À accorder la dérogation demandée
<input type="checkbox"/> FAVORABLE Avec demande de participation financière de la commune de résidence (5 ^{ème} alinéa de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983) d'un montant de _____ €	<input type="checkbox"/> PAS FAVORABLE
<input type="checkbox"/> PAS FAVORABLE	

Date et cachet

Pour le Maire

Date et cachet

Le Maire
L'adjoint délégué

SI LA DÉCISION EST PRISE POUR LA SCOLARISATION EN MATERNELLE, ELLE N'EST PAS RECONDUITE AUTOMATIQUEMENT POUR LA SCOLARISATION EN ÉLÉMENTAIRE. UNE NOUVELLE DEMANDE EST À ÉTABLIR AVANT L'ENTRÉE EN ÉLÉMENTAIRE.